



LE REPOS VÉGÉTATIF

La Dormance

Période : Mi-Octobre - Fin-Février



Mi-Octobre, les feuilles deviennent rouges ou jaunes, sèchent et commencent à tomber, on appelle ce phénomène la sénescence. La plante entre en repos végétatif, le vignoble prend une teinte automnale.

Un nouveau cycle s'achève.

La sève rejoint les racines, elle ne circule plus dans la plante et le vigneron en profite pour la tailler. La vigne va hiberner jusqu'en mars.



La Taille en Champagne

NOVEMBRE - FÉVRIER

Les gestes précis de la taille ne sont pas laissés à l'initiative de chacun, mais sont **réglementés depuis 1938**. C'est la seule AOC qui réglemente ce domaine de manière aussi rigoureuse, détaillée et complète.

Parmi les travaux de la vigne, **la taille est l'acte fondateur**, car c'est d'elle, de sa précision, de son intelligence que **dépendra la qualité de la vendange**. Elle induit la vigueur, la fertilité, la maturité de la vigne. Elle conditionne son développement et son épanouissement. C'est la première opération après les vendanges.

La **vigne est par définition une liane**, sa nature est de s'étendre le plus possible, ceci grâce à une forte production de bois. Par conséquent, une vigne abandonnée, produit beaucoup de bois mais donne peu de raisins, de petite taille et de maturité irrégulière.

Il faut discipliner la taille, couper judicieusement les sarments afin qu'ils fournissent des fruits en quantité suffisante sans compromettre la vitalité de la plante.

La taille se répète ainsi **une étape cruciale qui permet d'obtenir des fruits avec un bon équilibre sucre/acidité facteur de qualité sur les futurs champagnes**.

La taille permet de donner une certaine forme aux cèps et prolonge la vie de la vigne. Elle débute mi-novembre après la chute des feuilles pour se terminer fin mars avant les premiers bourgeons.

La taille est un acte raisonné, elle demande beaucoup de réflexion pour la silhouette future de la vigne. En champagne pour la pratiquer, nous devons passer le *concours de taille*.





Les différents types de Taille en Champagne

NOVEMBRE - FIN-FÉVRIER

La réglementation prévoit l'autorisation de 4 types de taille

- La taille Chablis : taille courte sur charpente longue.
- La taille Cordon et Cordon permanent : taille courte sur charpente longue unique.
- La taille Guyot : taille longue sur charpente courte, qui peut être simple, double ou asymétrique.
- La taille Vallée de la Marne (seulement pour le meunier) : Taille longue sur charpente courte.

